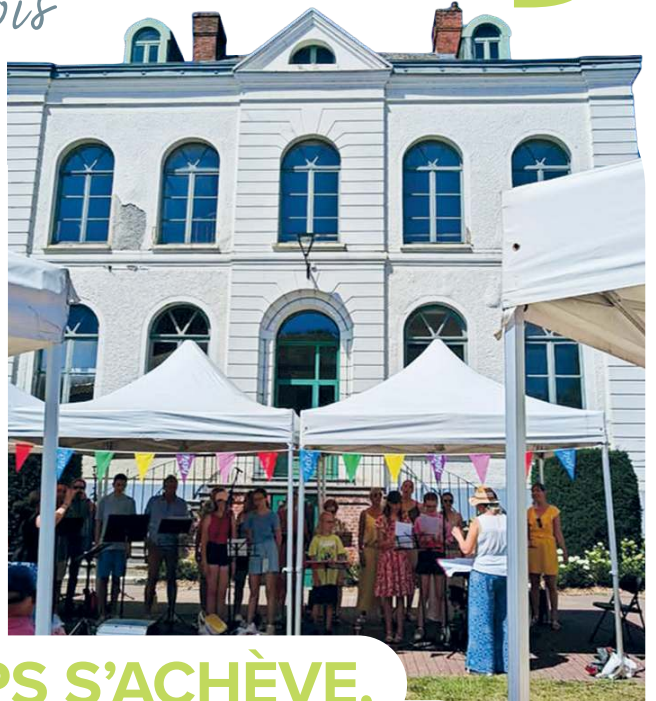


# Linselles Mag'

*Le magazine des linsellois*



**LE PRINTEMPS S'ACHÈVE,  
L'ÉTÉ S'ANNONCE À LINSELLES**



**FINANCES**

Budget  
2026

**À TOUS LES ÂGES  
DE LA VIE**

Génération  
Raid

**VIE ÉCONOMIQUE,  
EMPLOI & MONDE AGRICOLE**

2<sup>e</sup> édition  
de Terroir en fête



# SOMMAIRE

**FINANCES** 4

**ZOOM SUR** 6

**LE CCAS ET LA PRÉSENTATION DES DÉLÉGUÉS  
DES COMMISSIONS EXTÉRIEURES**

**CADRE DE VIE  
& DÉVELOPPEMENT DURABLE** 10

**VIE ÉCONOMIQUE,  
EMPLOI & MONDE AGRICOLE** 13

**FESTIVITÉS & ANIMATIONS** 16

**CULTURE & ASSOCIATIONS** 18

**À TOUS LES ÂGES DE LA VIE** 22

**LINSELLES EN BREF** 31

**TRAVAUX - URBANISME** 34

**TRIBUNES D'EXPRESSION LIBRE** 35

Édité par la Ville de Linselles - Hôtel de Ville - 12 rue de Bousbecque -  
59126 LINSELLES - Tél. 03 20 28 94 80.

Presse gratuite - Dépôt légal : Juin 2026 - Directrice de la publication :  
Isabelle POLLET - Directeur de la rédaction : Antony PIRES - Photos :  
service Communication, © MEL, © info.gouv.fr, Adobe Stock, Pexels,  
Magnific - Réalisation : Athega - Impression : Offset impression à Pérenchies  
Tél. 03 20 93 28 20. Imprimé en 4 800 exemplaires sur papier "Cyclus"  
100% recyclé.

# L'ÉDITO

.....

Chères Linselloises, Chers Linsellois,

L'été approche et avec lui le plaisir de se retrouver lors des nombreux rendez-vous qui animeront notre commune. **13 en fête**, la **Fête de la Musique**, la **ducasse**, le **marché nocturne** et les animations proposées par nos associations seront autant d'occasions de partager des moments conviviaux et de faire vivre l'esprit linsellois auquel nous sommes si attachés.

Dans un contexte marqué par la baisse des dotations et des subventions, nous poursuivons notre action avec la même détermination. Cette situation nous impose une gestion rigoureuse et responsable, mais elle ne freine pas notre ambition. Grâce à l'engagement de tous et à une maîtrise attentive de nos finances, nous continuons à porter **de beaux projets** pour améliorer notre cadre de vie, renforcer l'attractivité de notre commune et préparer l'avenir.

C'est dans cet esprit que nous poursuivons la **démarche de mécénat pour la rénovation de notre église**, afin de préserver ce patrimoine emblématique, cher au cœur des Linsellois. Cette mobilisation collective permettra de transmettre aux générations futures un héritage précieux de notre histoire locale. Je compte sur vous.

L'été est aussi une période qui appelle à la vigilance. Le **plan canicule** est activé afin d'accompagner les personnes les plus fragiles. Je vous invite à rester attentifs à vos proches et à vos voisins, car la solidarité demeure l'une des plus belles valeurs de notre commune.

Linselles avance, innove et se transforme. Les projets menés aujourd'hui sont les fondations du Linselles de demain, un Linselles dynamique, solidaire et agréable à vivre avec une nouvelle équipe municipale engagée et innovante.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, riche en rencontres, en festivités et en moments de bonheur partagés.

**Bien à vous,**

**Isabelle POLLET**  
Maire de Linselles  
Conseillère métropolitaine déléguée



# Budget 2026

Chaque année, le vote du budget constitue un rendez-vous incontournable dans la vie d'une collectivité. Véritable feuille de route financière de la commune, il permet de définir les grandes orientations et les projets à venir tout en garantissant un équilibre entre dépenses et recettes. Le budget 2026 a ainsi été adopté lors du conseil municipal du 27 avril dernier. Élaboré dans un contexte national encore incertain, marqué notamment par l'adoption tardive de la loi de finances 2026 et des interrogations persistantes sur les dotations de l'État, ce budget a été construit avec prudence.

## COMMENT FONCTIONNE LE BUDGET D'UNE COMMUNE ?

### ⇒ Les dépenses



Les dépenses d'une commune correspondent aux moyens nécessaires pour faire fonctionner les services publics municipaux et exercer les compétences confiées par la loi.

*Elles comprennent :*

- **Les dépenses de fonctionnement** : charges de personnel (accueils périscolaires et de loisirs, démarches administratives, sécurité, agents de restauration...), charges d'énergie (gaz, eau, carburant), subvention au CCAS (accompagnement des plus fragiles), subventions aux associations (augmentation de 10 %, en 2026, du montant de l'enveloppe globale)...
- **Les dépenses d'investissement** : remboursement en capital de la dette, travaux, rénovation des équipements, achats de matériel...

### ⇒ Les recettes



Pour financer ces dépenses, la commune dispose de plusieurs sources de financement. Les recettes proviennent notamment : des impôts locaux, des dotations versées par l'État, des produits des services publics locaux, des subventions, d'éventuels emprunts ainsi que de diverses autres recettes.

**Comme toutes les collectivités, la commune doit respecter le principe d'équilibre budgétaire : les dépenses ne peuvent pas être supérieures aux recettes.**



## BUDGET DE LA VILLE DE LINSELLES EN 2026 : 12 125 000 €

⇒ **Dépenses de Fonctionnement**  
en 2026 : **9 775 000 €**

⇒ **Dépenses d'Investissement**  
en 2026 : **2 350 000 €**

## LES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT EN 2026



**En 2026, la municipalité poursuivra une politique d'investissement maîtrisée,** centrée sur les opérations indispensables au bon fonctionnement des services et la continuité des projets déjà engagés. L'objectif est de concilier modernisation des équipements, amélioration du cadre de vie et équilibre financier.

Parmi les projets majeurs figurent notamment l'éclairage du rond-point et de la rue de la Vignette, la poursuite

de la rénovation de l'éclairage public avec le dispositif "point par point", ainsi que plusieurs travaux sur le patrimoine communal (toitures des anciens terrains de tennis, chauffage de l'église).

S'ajoutent également la mise en œuvre du décret tertiaire, le renforcement de la vidéoprotection et le renouvellement des outils informatiques de la Ville.

## UNE DETTE MAÎTRISÉE ET EN BAISSÉ



**Fin 2025, l'endettement de la Ville s'établit à 370 € par habitant,** contre 431 € l'année précédente, traduisant une diminution de la dette communale. À titre de comparaison, la moyenne observée dans les communes de même taille s'élève à environ 770 € par habitant.

Cette situation témoigne d'une gestion financière maîtrisée, permettant à la commune de préserver ses marges de manœuvre tout en poursuivant ses investissements au service des habitants.

## Le mécénat : un engagement pour l'Église de Linselles

### Un geste concret pour préserver notre patrimoine communal

À Linselles, le patrimoine communal occupe une place essentielle dans l'identité de la Ville. Afin de poursuivre sa mise en valeur, la commune renouvelle son appel au mécénat pour soutenir les travaux de réfection de l'Église, notamment la modernisation de son système de chauffage.

### Le mécénat, c'est quoi ?

Pour rappel, le mécénat permet aux particuliers comme aux entreprises de contribuer à un projet d'intérêt général, sous forme de don financier (argent), en nature (matériel), ou encore de compétences (mise à disposition de personnel ou de savoir-faire).

### Un projet au service de tous

Les dons collectés participeront directement aux travaux engagés afin d'améliorer le confort des usagers et de préserver cet édifice emblématique du patrimoine linsellois. Cette réfection s'inscrit également dans une démarche de sobriété énergétique et de valorisation durable du bâtiment.

### Pourquoi devenir mécène ?

En plus de son utilité locale, le don ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu (jusqu'à 66% pour les particuliers dans la limite de 20% du revenu imposable et 60% pour les entreprises dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires).



### Comment participer ?

Les particuliers et entreprises qui souhaitent soutenir ce projet peuvent effectuer un don de deux façons :

- ➔ **Par chèque**, à l'ordre du "Trésor Public – Mécénat Linselles"
- ➔ **Ou par virement bancaire**, en indiquant la référence "Mécénat Linselles", sur le compte de la Ville de Linselles du Trésor Public

**RIB : 30001 00703 C5950000000 48**

**IBAN : FR80 3000 1007 03C5 9500 0000 048**

**BIC : BDFEFRPPCCT**

# CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est chargé de mettre en œuvre une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il est présidé par le maire de la commune et administré par un Conseil d'Administration.

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



**Isabelle  
POLLET**  
Présidente



**Fabienne  
LORENT**  
Vice-présidente



**Olivia  
LEMERSRE**  
Vice-présidente  
déléguée



**Antony  
PIRES**



**Joséphine  
BROUTIN**



**Cyril  
MANTEZ**



**Alexandre  
VERHELST**



**Nadège  
DENORME**



**Stéphanie  
ALLEWEIRELDT**

## MEMBRES ISSUS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- ⇒ **Damien BEHIN CAU** au titre de l'UDAF (l'Union Départementale des Familles du Nord)
- ⇒ **Michel SPANNEUT** en qualité de représentant d'associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions (Restaurants du Cœur)
- ⇒ **Lucien COCHETEUX** au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune (Consommation Logement et Cadre de Vie)
- ⇒ **Lionel SCREVE** en qualité de représentant d'une association d'action sociale et médico-sociale des Hauts de France à destination de personnes en situation de handicap (Papillons blancs)
- ⇒ **Muriel THUILLIEZ** en qualité de représentante des associations de lutte contre les exclusions (Association Saint-Vincent de Paul)

- ⇒ **Patrick ALLARD** au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune, représentant des associations œuvrant auprès des personnes retraitées (Linselles détente)
- ⇒ **Patrick CORNILLE** au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune (bénévole Emmaüs Connect, cadre retraité de SOLIHA)
- ⇒ **Catherine CAPOEN** au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune (en qualité d'ancienne vice-présidente du CCAS)

# Présentation des délégués des commissions extérieures

## MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

### REPRÉSENTANTS TITULAIRES



**Isabelle  
POLLET**



**Olivier  
OSTYN**



**Dominique  
SINNAEVE**



**Alexis  
CABIÈRE**



**Pascal  
MARESCAUX**

### REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS



**Antony  
PIRES**



**Martine  
PETIT**



**Alexandre  
VERHELST**



**Alice  
RÉMORY**



**Jean-Pierre  
LELEU**

## DÉLÉGUÉS À L'ASSOCIATION DES ANCIENS DE LINSELLES (ADAL)



**Isabelle  
POLLET**



**Alexandre  
VERHELST**

## CONSTITUTION DE LA NOUVELLE COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

**Précision** • Dans les communes de plus de 2 000 habitants, la CCID est composée de 9 membres : Madame le Maire, présidente, et 8 commissaires. Les 8 commissaires et leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur régional des finances

publiques sur une liste de contribuables en nombre double dressée par le Conseil Municipal, soit 16 noms pour les commissaires titulaires et 16 noms pour les commissaires suppléants.

### TITULAIRES

1	Isabelle POLLET
2	Olivier OSTYN
3	Dominique SINNAEVE
4	Élisabeth BOUREL
5	Fabienne LORENT
6	Grégory MITTENAERE
7	Martine PETIT
8	Patrick CORNILLE
9	Annie DUPONCHELLE
10	Damien BÉHIN-CAU
11	Michel SPANNEUT
12	Catherine PARRUITTE
13	Pascale DHALLUIN
14	Amandine VASSEUR
15	Delphine MARESCAUX
16	Christopher POTIER

### SUPPLÉANTS

1	Alice RÉMORY
2	Stéphane FOUCHER
3	Cyril MANTEZ
4	Pierre-Édouard MARQUET
5	Béatrice FERRANT-PERES
6	Hélène LEJEUNE
7	Delphine DEJONCKERE
8	Bertrand DUMORTIER
9	Nadège DENORME
10	Alexandre VERHELST
11	Philippe VERSAILLE
12	Pascal MARESCAUX
13	Jean-Pierre LELEU
14	Bertrand FLORIN
15	Stéphanie ALLEWEIRELDT
16	Justine PERSYN

### REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTERCOMMUNAL DE GÉRONTOLOGIE LINSSELLES-BOUSBECQUE

#### REPRÉSENTANTS VILLE

1	Fabienne LORENT
2	Olivia LEMERSRE
3	Alexandre VERHELST

### REPRÉSENTANT À LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC)

#### REPRÉSENTANT VILLE

1	Dominique SINNAEVE
---	--------------------

### DÉLÉGUÉS AUX ÉCOLES PRIVÉES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION

#### DÉLÉGUÉE TITULAIRE

1	Joséphine BROUTIN
---	-------------------

#### DÉLÉGUÉE SUPPLÉANTE

1	Nadège DENORME
---	----------------

### REPRÉSENTANTS À LA MAISON DE L'EMPLOI LYS TOURCOING (MELT)

#### REPRÉSENTANTS VILLE

1	Dominique SINNAEVE
2	Hélène LEJEUNE

### REPRÉSENTANTS AU SIVU\* RELAIS ENFANCE

#### DÉLÉGUÉES TITULAIRES

1	Isabelle POLLET
2	Fabienne LORENT

#### DÉLÉGUÉE SUPPLÉANTE

1	Nadège DENORME
---	----------------

### REPRÉSENTANTS AU SIVU\* POUR LA CRÉATION ET LA GESTION D'UNE FOURRIÈRE ANIMALE

#### DÉLÉGUÉ TITULAIRE

1	Alexis CABIÈRE
---	----------------

#### DÉLÉGUÉE SUPPLÉANTE

1	Élisabeth BOUREL
---	------------------

\* Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

## À QUOI SERVENT LES COMMISSIONS EXTÉRIEURES ?

À la suite des élections municipales de mars 2026, le Conseil municipal a procédé à la désignation de ses représentants au sein de différentes commissions extérieures.

Ces structures constituent des lieux de concertation, d'analyse et de décision sur des sujets variés qui concernent la vie locale. Elles permettent d'étudier les dossiers spécifiques, de suivre les projets, d'émettre des avis ou encore d'assurer le bon fonctionnement de certains services et organismes partenaires de la commune.

Les élus qui y siègent ont pour mission de représenter la Ville, de participer aux travaux et aux échanges menés au sein de ces instances, mais aussi de relayer les intérêts et les besoins des habitants. Leur engagement contribue à faire vivre la démocratie locale et à accompagner les actions menées au service du territoire.





## Un patrimoine arboré en pleine évolution

### La Ville de Linselles poursuit le développement et l'adaptation de son patrimoine arboré.

Ces dernières années, les services techniques ont multiplié les plantations sur l'ensemble du territoire : Plaine du Nord, parcs des Glycines et Masurel, stade Delmotte, école Prévert ou encore cimetière. Depuis 2022, près de 100 arbres de différentes espèces et tailles ont été plantés.

Les choix des plantations tiennent compte des contraintes d'espace aérien et souterrain. La commune privilégie des espèces locales et résilientes face au changement climatique, tout en expérimentant de nouvelles essences pour anticiper l'avenir.

Un recensement du patrimoine arboré sera prochainement engagé afin d'en améliorer le suivi.



### LA BOUCLE DES 4 SAISONS POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Pensée pour encourager la marche et valoriser le cadre de vie linsellois, la Boucle des 4 saisons relie plusieurs secteurs de la commune sur un parcours de 4,24 km.

Déjà matérialisé par un balisage rouge, cet itinéraire permet de se déplacer à pied de manière simple et sécurisée, tout en redécouvrant les espaces publics, parcs et points d'intérêt de la ville. Le projet entre désormais dans une nouvelle phase de déploiement avec l'installation progressive de différents équipements.

À terme, des bornes sportives avec QR codes proposeront des exercices physiques accessibles à tous, réparties entre plusieurs sites de la commune. Le parcours sera également enrichi de pupitres d'information patrimoniale pour découvrir les lieux emblématiques de Linselles, ainsi que de cubes rotatifs ludiques consacrés à la biodiversité.



### DES AIDES MUNICIPALES RENOUVELÉES

La Ville renouvelle plusieurs aides municipales pour encourager les économies d'eau, les déplacements doux et les achats de proximité.

Les Linsellois peuvent bénéficier d'une aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau pluviale : 50 € pour une cuve de moins de 499 litres, 70 € entre 500 et 999 litres et 90 € au-delà de 1 000 litres. Une seule aide est accordée par foyer tous les cinq ans.

Des aides sont également proposées pour l'achat ou la réparation de vélos, ainsi que pour l'acquisition d'un chariot de courses. Elles sont, pour les adultes, de 80 € pour un vélo à assistance électrique et de 40 € pour un vélo classique ou une réparation, pour les enfants de 30 € pour un vélo ou une réparation, et de 20 € pour un chariot de courses. Une aide par foyer et par catégorie peut être attribuée tous les cinq ans.

*Pour en bénéficier, les demandeurs doivent fournir un justificatif de domicile, une pièce d'identité, une facture acquittée et un relevé d'identité bancaire. L'aide accordée ne pourra en aucun cas être supérieure au montant figurant sur la facture.*



## LE COMPOSTAGE À PORTÉE DE JARDIN

La MEL lance une campagne de distribution de composteurs individuels à tarif réduit afin d'encourager la réduction des déchets.

Les habitants des 95 communes de la Métropole Européenne de Lille disposant d'un jardin peuvent bénéficier d'un kit de compostage au tarif préférentiel de 18 €. Celui-ci comprend notamment un composteur de 400 litres en plastique recyclé, une grille de fond anti-intrusion, une tige aératrice et un guide pratique.

En compostant leurs déchets organiques et végétaux, les particuliers réduisent le volume de leurs ordures ménagères tout en produisant un fertilisant naturel pour le jardin. Les réservations s'effectuent en ligne, avec choix du point de retrait et participation préalable à une formation en visioconférence.

Pour votre demande de composteur individuel, scannez ce QR code :



### MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE



**Demandez votre composteur individuel !**

OBJECTIF 2030  
-50 kg  
DE DÉCHETS  
PAR HABITANT

→ Réduisez vos déchets et fertilisez votre jardin en installant un composteur fourni par la MEL

Au tarif préférentiel de 18 €.



## INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS 2026



Chaque année, la Ville de Linselles invite ses habitants à participer au traditionnel concours des maisons, jardins, fermes et commerces fleuris.

Ce concours vise à valoriser l'embellissement de notre cadre de vie grâce aux initiatives florales des Linsellois.

**Pensez à vous inscrire avant le 15 juillet 2026 !**

Une visite sera effectuée début septembre et une note sur 20 sera attribuée en fonction des critères du jury. Les bulletins d'inscription sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site Internet de la Ville. Ils doivent être retournés au Centre Technique Municipal ou à la mairie avant la date limite.

N'hésitez pas à contacter le Centre Technique Municipal à : [servicetechnique@ville-linselles.com](mailto:servicetechnique@ville-linselles.com)

## Déjections canines : rappel des règles de civisme

Pour garantir un cadre de vie agréable à tous, la Ville renforce les mesures liées à la propreté urbaine.

**Un arrêté municipal** vient rappeler les obligations des propriétaires de chiens sur l'ensemble du territoire communal. Tout propriétaire doit désormais ramasser immédiatement les déjections laissées sur le domaine public, qu'il s'agisse des rues, places ou espaces verts, mais aussi sur les voies privées. Cette règle vise à préserver la salubrité et le confort de chacun au quotidien.

**Petit rappel :** chaque promeneur doit être en mesure de présenter au moins un sac de ramassage lors d'un contrôle. **La Ville met gratuitement des sacs à disposition** dans différents points de la commune et auprès des services techniques. En cas de non-respect, des amendes pourront être appliquées par la Police Municipale. Le contrevenant s'expose à une amende de 135 € (contravention de 4<sup>e</sup> classe).

Pour accéder à la publication de l'arrêté, scannez ce QR code :



## Stop aux mégots jetés au sol !

La Ville de Linselles a conventionné l'an dernier avec l'éco-organisme **ALCOME**, engagé dans la lutte contre la pollution aux mégots. Dans ce cadre, elle adapte également ses dispositifs de collecte aux nouvelles réglementations concernant les espaces sans tabac (EST).

Une campagne nationale d'ALCOME rappelle un constat national : "les mégots, c'est du plastique". Contrairement aux idées reçues, les filtres de cigarettes sont composés d'acétate de cellulose, une fibre plastique qui met des années, voire des décennies, à se dégrader. En se décomposant, ils libèrent des substances toxiques et se fragmentent en microparticules polluant durablement les sols et les eaux.

**Le bon réflexe : jeter ses mégots dans les corbeilles et cendriers ou utiliser un cendrier de poche\* !**

*\* Des cendriers de poche sont disponibles gratuitement à la mairie*



## La commune s'engage contre les frelons asiatiques



**Pour lutter contre la prolifération des frelons asiatiques, la Ville de Linselles prend en charge la destruction des nids présents sur le territoire communal.**

Cette intervention, assurée par l'entreprise agréée LEFRANC NATURE, concerne les nids situés sur des propriétés publiques comme privées à Linselles. L'objectif est de protéger la biodiversité et la santé publique face à cette espèce invasive.

Afin de bénéficier de cette prise en charge par la commune, les habitants devront **obligatoirement signaler** la présence d'un nid au Centre Technique Municipal, qui vérifiera sa nature avant toute intervention.

**Contact : [servicetechnique@ville-linselles.com](mailto:servicetechnique@ville-linselles.com)**

**Modalités de prise en charge et délibération complète en scannant ce QR Code :**



## World Cleanup Day 2026 : rendez-vous le 19 septembre !

**Cette année encore, Linselles se mobilise pour le World Cleanup Day !**

Le World Cleanup Day revient à Linselles le samedi 19 septembre 2026. À l'occasion de la journée mondiale dédiée au nettoyage de la planète, les habitants sont invités à se mobiliser pour préserver leur environnement.

Seul, en famille ou entre amis, chacun peut contribuer à cette action citoyenne en participant à une matinée de ramassage des déchets dans la commune. Le rendez-vous est fixé à 9 h à l'espace Rencontres, place de la Victoire. Un pot de convivialité au Vert Feuillage clôturera cette matinée citoyenne.

**Ensemble, agissons pour une ville plus propre !**



## Terroir en fête : une deuxième édition qui confirme l'engouement autour de l'agriculture locale

**Samedi 4 avril, l'Espace Michel Deplancke a accueilli la deuxième édition de "Terroir en fête", un rendez-vous désormais attendu dédié à l'agriculture et aux savoir-faire locaux.**

Organisé par Rémi, Louis et Maxime, étudiants à l'Institut de Genech, et copiloté par les services de la Ville, l'événement avait pour ambition de faire découvrir au grand public la richesse du monde agricole et la diversité des métiers qui y sont liés. Une mission pleinement réussie au vu de la fréquentation et de l'intérêt suscité tout au long de la journée.

Le marché de producteurs locaux a constitué l'un des temps forts, offrant aux visiteurs l'opportunité de rencontrer des professionnels passionnés et

de déguster des produits du terroir. En parallèle, l'exposition de matériels agricoles a permis de mieux comprendre les évolutions et les réalités du secteur.

Des animations variées, notamment à destination des plus jeunes, sont venues rythmer la journée, contribuant à sensibiliser les nouvelles générations à l'univers rural et, peut-être, à faire naître de futures vocations. Cette deuxième édition confirme le succès d'un événement porteur de sens, mettant à l'honneur l'agriculture locale et ceux qui la font vivre.



## LE MARCHÉ NOCTURNE REVIENT CET ÉTÉ

**Le marché nocturne de Linselles fera son retour le vendredi 3 juillet, de 17 h à 23 h, place de la République.**

À cette occasion, les visiteurs pourront découvrir de nombreux stands proposant produits gourmands, créations artisanales, idées cadeaux et autres trouvailles dans une ambiance estivale au cœur de la ville.

La soirée sera également rythmée par une animation musicale proposée dans le cadre des Belles Sorties d'Été, en partenariat avec L'Aéronef, offrant un moment festif et convivial en plein centre-ville.



# Du nouveau dans les commerces linsellois

Plusieurs commerces linsellois ont récemment connu un changement de gérance, illustrant le renouvellement du tissu commercial local.

Le vendredi 15 mai, l'inauguration du café **La Cravache d'Or**, place de la République, s'est tenue en présence des élus municipaux, de l'Union des Commerçants, Artisans et Entrepreneurs Linsellois (UCAEL) et de nombreux habitants. Patricia, la nouvelle gérante, y a présenté son projet dans une ambiance conviviale et chaleureuse. La Municipalité lui a adressé ses vœux de réussite dans cette nouvelle aventure.



Café La Cravache d'Or

Du côté du restaurant **Comme à la maison**, la passation organisée le jeudi 21 mai s'est déroulée en présence des élus municipaux, des anciens et nouveaux gérants ainsi que de nombreux habitués. Ce moment convivial a marqué le départ à la retraite de Dorothée et l'arrivée d'Enzo, nouveau responsable de l'établissement, ouvrant ainsi un nouveau chapitre pour le restaurant.



Restaurant Comme à la maison

Enfin, le vendredi 5 décembre, Fabienne, gérante de **L'Alchimie des Cépages**, a présenté son nouvel établissement aux élus municipaux à l'occasion d'une visite organisée après son ouverture. Ce bar à vin\* propose un cadre chaleureux et convivial pour découvrir différentes cuvées et partager un moment en couple ou entre amis, sur place ou à emporter. La Municipalité lui a souhaité la bienvenue et plein de succès dans cette nouvelle aventure professionnelle.



L'Alchimie des Cépages

\* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

## Un networking autour de la parentalité

**Mardi 28 avril, un petit-déjeuner networking inédit était proposé à Linselles autour de la parentalité.**

Organisée par la Municipalité en partenariat avec l'UCAEL, cette rencontre a réuni près de 60 participants : chefs d'entreprise, professionnels libéraux, acteurs publics et privés. Dans une ambiance conviviale, chacun a pu échanger, partager ses expériences et développer son réseau autour d'un sujet central pour les familles.

Orchestrée par Sarah Dewavrin (Ça rassure) et Anne-Charlotte Lorthiois (EURL Perm'être), la rencontre a permis de mettre en lumière les ressources existantes et les initiatives locales en faveur de l'accompagnement des parents. Un temps riche en échanges !





## Les médaillés du travail à l'honneur

**Une trentaine de récipiendaires ont été conviés en mairie à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des médaillés du travail.**

Le vendredi 29 mai, la salle d'honneur de la mairie a accueilli la cérémonie des médaillés du travail, organisée en présence de Madame le Maire et de Dominique Sinnaeve, Adjoint aux Grands projets, au Développement économique, au Monde agricole et à l'Emploi. À cette occasion, quatorze personnes ont été mises à l'honneur pour leurs nombreuses années d'engagement professionnel et se sont vu remettre leur diplôme.

Les différents échelons (argent, vermeil, or et grand or) ont permis de distinguer des parcours exemplaires et un savoir-faire précieux. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, les participants ont également reçu une pochette "Linselles", en reconnaissance de leur investissement et de leur fidélité au monde du travail.



## Faites-vous connaître !

**Vous lancez votre activité économique à Linselles ?  
Pensez à vous faire connaître auprès des services de la Ville.**

Pour cela, rendez-vous sur le site [linselles.fr](http://linselles.fr), rubrique "*Je suis un professionnel*", puis cliquez sur "*Je suis nouvel acteur économique sur la commune*". Il vous suffit ensuite de compléter le formulaire en ligne.

Cette démarche simple permet à la Ville de mieux identifier votre activité, de vous intégrer dans ses supports de communication et de vous accompagner au mieux dans votre développement.





**LINSCÈNE**

LE TALENT SHOW  
OUVERT À TOUS

## Une édition 2026 riche en talents

**Samedi 28 mars, une nouvelle édition de Linscène a mis à l'honneur les talents linsellois.**

Âgés de 9 à 42 ans, les participants se sont produits sur scène avec des prestations mêlant chants, danses et expressions artistiques variées.

Cet événement a permis de valoriser la créativité locale et de mettre en lumière des univers artistiques différents, dans un cadre propice à la découverte et au

partage. Le public est venu nombreux applaudir tous les participants de cette édition 2026 : Alex, Basile, Elvira, Clara, Églantine, Élise, Elsa, Kuma (Clément et Lola), Laurannah, Les Filles Joly (Capucine, Joséphine, Rose, Angèle et Ernestine), Les Jumelles en Scène (Chloé et Louise), Lou, Louise et Émilie, Lyr, Pearl, Sœurs en Rythme (Célia et Léa).

## Auditions de l'École Municipale de Musique

**Depuis le mois de mars, l'École Municipale de Musique, dirigée par Philippe LE MEUR, a organisé une série d'auditions mettant en valeur le travail des élèves.**

Piano, guitare, flûte traversière, hautbois, basson, saxophone, clarinette et cuivres : de nombreuses classes se sont succédé sur scène au Centre Thérèse Boutry et à la Salle Antoine Compère.

Ces rendez-vous gratuits et ouverts à tous ont permis au public de découvrir la progression des élèves tout au long de l'année, dans une ambiance rythmée par la musique. Ils illustrent l'engagement pédagogique de l'équipe enseignante ainsi que la richesse des apprentissages proposés au sein de l'établissement, autour d'une même passion : la musique et le partage.





## Cache à z'œufs 2026

Le samedi 4 avril, la traditionnelle Cache à Z'œufs a pris place au parc du Château du Vert Feuillage. Organisé par la commune, cet événement a rassemblé 276 enfants, venus avec leurs familles, pour un moment à la fois ludique et convivial.

Au programme de cette matinée, les enfants ont d'abord laissé libre cours à leur imagination à travers des ateliers créatifs proposés par le service Jeunesse. Ils se sont ensuite lancés, paniers à la main, dans une véritable "cache à Z'œufs" à la recherche de galets colorés dissimulés aux quatre coins du parc, qu'ils ont pu échanger contre des chocolats.

Cette matinée festive, organisée sous un beau soleil, a permis aux familles de partager un véritable moment de complicité. Les enfants, ravis de leur récolte bien méritée, sont repartis le sourire aux lèvres après cette joyeuse chasse, fiers de leur précieux butin.



## Fête de la musique 2026

**La Fête de la musique fera son retour cette année au Château du Vert Feuillage, samedi 20 juin, avec une programmation variée mêlant concerts, animations et restauration.**

Tout au long de la journée, de 11 h à 20 h, des animations musicales gratuites rythmeront l'événement, avec la présence d'artistes locaux, de jeunes talents et d'ensembles musicaux se succédant sur scène dans une ambiance festive. Vers 12 h 30 / 13 h, la Philharmonie de Linselles organisera un barbecue sur réservation. Un atelier Art & Loisirs sera également proposé aux jeunes de 15 h à 17 h, avant un mini-concert des B gean's de 18 h 30 à 20 h autour des grands classiques rock et hard rock.

Les Linsellois sont attendus nombreux pour partager ce moment festif en musique !



# ESPACE INFO LOISIRS 2026

La Ville de Linselles organise l'Espace Info Loisirs le mercredi 17 juin 2026, de 14 h à 18 h, au Centre Thérèse Boutry.

Ce rendez-vous permet de découvrir les associations locales et les activités proposées pour la rentrée 2026. Les habitants pourront rencontrer les bénévoles, s'informer sur les disciplines sportives, culturelles et de loisirs, et découvrir les structures municipales comme l'École Municipale de Musique.



## Lectures partagées pour petits et grands

**L'association Bibliothèque pour Tous propose tout au long de l'année des rendez-vous autour du livre pour petits et grands, mêlant lecture, découverte et partage.**

Tous les mois, en matinée, l'association organise des ateliers de lecture pour les enfants accompagnés de leurs parents. Deux créneaux sont proposés : un premier pour les 0-3 ans, et un second pour les 3-6 ans, afin d'adapter les histoires et l'éveil à l'imaginaire à chaque tranche d'âge.

Ponctuellement, des rencontres autour des livres sont proposées en soirée à destination des plus âgés. Elles permettent de découvrir de nouvelles lectures, de partager ses coups de cœur et d'échanger entre passionnés, dans une ambiance conviviale, clôturée par le verre de l'amitié.

Découvrez les horaires de Bibliothèque pour tous en scannant le QR code :



## INSCRIPTIONS POUR LE MARCHÉ AUX PUCES DU DIMANCHE 28 JUIN 2026

Cette année, le marché aux puces de Linselles se déroulera le dimanche 28 juin de 8 h à 13 h. Pour les riverains des rues du Général de Gaulle, du Docteur Bonenfant et des Frères Marescaux, les inscriptions se dérouleront en mairie les lundi 15, mercredi 17 et samedi 20 juin, tous les matins de 9 h à 11 h 30.

Pour tous, les inscriptions se feront en mairie les lundi 22, mercredi 24 et samedi 27 juin, tous les matins de 9 h à 11 h 30.

Le tarif est de 8 euros pour 3 mètres (paiement par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public ou en espèces avec l'appoint).

**Pensez à vous munir de votre carte d'identité !**



### Alerte Blaireau dégâts : un spectacle engagé immersif

**Présenté dans le cadre du festival Bruits de printemps, le spectacle "Alerte Blaireau dégâts", destiné aux spectateurs de plus de 13 ans, a conquis le public linsellois le 3 juin au Centre Thérèse Boutry.**

Au cœur d'un dispositif immersif entourant les spectateurs, la Compagnie Selkie a proposé une plongée sensible dans l'histoire d'un adolescent prêt à défendre la forêt de son enfance. Entre colère et quête de sens, le personnage a partagé son regard sur le monde, aux côtés de sa sœur Cléo, influenceuse engagée elle aussi contre la destruction de leur environnement. Le spectacle a interrogé les formes contemporaines d'engagement ainsi que la place des écrans dans la prise de parole.

La représentation s'est conclue par un échange entre le public et l'équipe artistique autour des risques comportementaux et environnementaux, abordant notamment les dérives liées à la destruction de l'environnement, prolongeant ainsi la réflexion collective en fin de soirée.



### "Annette et les Écrans", un spectacle à découvrir en septembre

**Un spectacle familial sera proposé à Linselles, le dimanche 6 septembre au CJC, à partir de 16 h.**

Intitulé "Annette et les Écrans", il aborde la place grandissante des écrans dans le quotidien des enfants. Le récit suit Annette, une fillette au rythme de vie bien rempli entre ses jeux avec sa meilleure amie, les moments passés chez sa grand-mère et les instants partagés en famille. Mais, sa découverte progressive d'une tablette va peu à peu bouleverser ses habitudes et l'entraîner dans une expérience faite de curiosité, d'isolement et de questionnements.

**Entrée : 3 €  
pour les moins  
de 12 ans / 6 €  
à partir de 12 ans**



Holistiquement Bien - Salon du bien-être holistique



## Au cœur de vos associations

**Revivez quelques temps forts de vos associations sportives et culturelles depuis ces derniers mois !**

Du sport à la culture en passant par les loisirs, chaque association a contribué à animer notre ville, proposant des rencontres, des compétitions, des ateliers, et bien plus encore !

Fraternité linselloise - Repas de printemps



L'As du Ring - Guinguette

Chorale Musicalys et Les Accordéonistes Halluinois - Concert



Ensemble Vocal Arpèges - Concert Electro Chœur Harmonie





Le 31 mai, après cinq mois de travail intense, de répétitions assidues et d'investissement collectif, la Société Philharmonique de Linselles a participé au concours de la Confédération Musicale de France (CMF) à Montigny-lès-Metz, en division Excellence.

L'orchestre y a obtenu un remarquable 1er Prix avec Mention Très Bien, récompensant l'engagement, le sérieux et la persévérance de l'ensemble des musiciens tout au long de cette préparation exigeante. Cette distinction salue également le travail de son directeur, Philippe Le Meur, dont le professionnalisme, la passion et l'exigence ont accompagné les musiciens durant ces cinq mois



Linselles Détente - Portes ouvertes



Linselles Basket - Loto numérique



Les Archers Linsellois - Tournoi de tir à l'arc

Retrouvez l'annuaire des associations linselloises en scannant le QR CODE



Association des Anciens de Linselles (ADAL) - Banquet



## Le CCAS à votre écoute

**Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose de nombreuses permanences pour accompagner les Linsellois dans leurs démarches du quotidien. Retrouvez ci-dessous les différents services, jours et horaires de rendez-vous.**

→ **Assistant du service Social de la Maison**

**Nord Solidarités** : les jeudis matin de 9 h à 11 h  
sur rendez-vous au 03 59 73 98 40

→ **ADAR (Aide à Domicile Aux Retraités) :**

les mardis après-midi de 14 h à 16 h sur rendez-vous  
au 03 20 03 50 60

→ **CLCV (Consommation, Logement, Cadre de Vie) :**

les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois de 9 h 30 à 10 h 30

→ **Conseiller juridique** : le 4<sup>e</sup> mercredi du mois de 9 h

à 12 h sur rendez-vous au 03 20 28 46 01

→ **Conciliateur de justice** : les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis

du mois (sauf jours fériés) de 9 h à 12 h  
sur rendez-vous au 03 20 28 46 01



→ **Fédération SOLIHA, Solidaires pour l'habitat :**

le 4<sup>e</sup> vendredi du mois du 9 h à 12 h  
sur rendez-vous au 03 20 67 67 30

→ **Relais Autonomie Lys Tourcoing (CLIC) :**

le jeudi de 14 h à 17 h sur rendez-vous  
au 03 20 28 46 01 ou au CLIC au 03 20 69 40 40

→ **Mission locale (jeunes de 16 à 25 ans) :**

le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois de 9 h à 12 h  
sur rendez-vous au 03 20 28 82 20

→ **Mutuelle santé citoyenne** : le 4<sup>e</sup> mardi

de chaque mois de 14 h à 17 h sur rendez-vous  
au 03 20 55 97 01

→ **Permanence Logement** : les mardis et samedis

uniquement sur rendez-vous au 03 20 28 46 01

## Le Service Civique Solidarité Seniors



**À Linselles, un dispositif de Service Civique permet à des jeunes de 16 à 25 ans de s'engager au service des aînés.**

Pendant 8 mois, à raison de 28 heures par semaine, ils participent à des actions favorisant le lien social, tout en bénéficiant d'une formation dédiée assurée par l'association en charge du déploiement du Service Civique Solidarité Seniors AND-SC2S.

Au sein du CCAS, Marion, 23 ans, a rejoint le dispositif en décembre 2025. Après une première phase de découverte des activités municipales destinées aux seniors, elle met aujourd'hui en place différentes actions : visites de convivialité à domicile et animation de rendez-vous collectifs hebdomadaires à la salle Cœur de Vie.

Des activités variées sont proposées, allant des jeux de société au karaoké, en passant par des blind tests et des ateliers de mandala. Une mission humaine au cœur du lien intergénérationnel.

**Pour plus d'informations,  
il est possible de s'adresser au CCAS  
au 03 20 28 46 01**

# Un partenariat qui crée du lien : l'Espace Jeunes et La Parenthèse jouent collectif

**Depuis janvier dernier, l'Espace Jeunes de Linselles accueille chaque semaine de jeunes adultes en situation de handicap dans le cadre d'un partenariat avec La Parenthèse des Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing.**



Chaque mercredi de 14 h à 15 h 30, les participants partagent des activités avec les jeunes du lieu : tennis de table, basket, jeux vidéo... Ces rencontres favorisent des échanges simples et spontanés, où les différences s'effacent au profit du jeu et de la convivialité.

Au-delà des loisirs, cette initiative vise à renforcer l'inclusion sociale, à sensibiliser les jeunes à la différence et à développer le respect, la confiance et l'estime de soi chez l'ensemble des participants. Elle contribue ainsi à faire du vivre-ensemble une réalité concrète au sein de la structure jeunesse de la commune.



## Professionnels de santé : signalez votre activité !

Vous exercez une activité de santé à Linselles ?

N'oubliez pas de vous faire connaître auprès de la Ville.

En renseignant vos informations, vous pouvez apparaître sur les supports municipaux (site Internet, annuaire...) et ainsi mieux faire connaître vos services aux habitants.

Vous êtes déjà référencé mais votre activité a évolué (coordonnées, spécialité, horaires...) ? Pensez également à mettre à jour vos informations.

*Pour cela, il suffit de compléter le formulaire disponible sur [linselles.fr](http://linselles.fr), rubrique "Je suis nouvel acteur économique sur la commune", ou de contacter les services municipaux : [contact@ville-linselles.com](mailto:contact@ville-linselles.com)*



# Plan canicule 2026

Dès le 1<sup>er</sup> juin, la ville de Linselles active son dispositif de prévention "fortes chaleurs", en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Le plan canicule restera en place jusqu'au 15 septembre 2026 afin d'accompagner au mieux les habitants pendant la période estivale.

Comme chaque année, ce dispositif a pour objectif d'anticiper les épisodes de fortes chaleurs, de mettre en œuvre les actions de prévention nécessaires et de limiter leurs effets sanitaires, notamment auprès des personnes les plus fragiles.

**Adoptez les bons réflexes, inscrivez-vous sur le registre !**

La Ville de Linselles tient à jour un registre nominatif confidentiel recensant les personnes vulnérables et isolées. Il permet d'assurer un suivi en cas d'alerte canicule.

**Qui peut s'inscrire ?**

- Les personnes âgées de 65 ans et plus vivant à domicile.
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à domicile.
- Les adultes en situation de handicap.

**Comment s'inscrire sur le registre ?**

L'inscription s'effectue auprès du CCAS au **03 20 28 46 01** ou par mail [ccas@ville-linselles.com](mailto:ccas@ville-linselles.com)  
Elle peut être réalisée :

- Soit par la personne concernée elle-même.
- Soit par un tiers (famille, représentant légal, professionnels médico-sociaux...), sous réserve de l'accord de la personne concernée.

Les informations recueillies sont strictement confidentielles et ne peuvent en aucun cas être communiquées. L'inscription peut être effectuée à tout moment de l'année. Il n'est pas nécessaire de se réinscrire chaque année : seule une demande de radiation met fin à l'inscription.

**Comment est utilisé ce registre ?**

En cas de déclenchement d'une alerte canicule, les agents du CCAS et des bénévoles contactent les personnes inscrites afin de s'assurer de leur état de santé et d'identifier leurs besoins éventuels.

## Pendant les fortes chaleurs

### Protégez-vous



**RESTEZ AU FRAIS**  
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



**BUVEZ DE L'EAU**  
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous le corps



Fermez les volets et fenêtres



Privilégiez les activités douces



Mangez frais et équilibré



Évitez l'alcool



Prenez des nouvelles des plus fragiles

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Ministère de la Santé  
Solidarité, Santé et Prévention

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**  
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66\* (appel gratuit) meteo.fr - #canicule

Santé publique France

## Appel à bénévolat

La Ville de Linselles recherche, pour l'été 2026, des bénévoles afin de contribuer au suivi des personnes fragiles en cas d'alerte canicule.

Leur mission consiste à aider le CCAS en effectuant des appels téléphoniques, voire des visites de convivialité pendant les périodes d'alerte. En cas d'activation du plan canicule, les bénévoles sont contactés par courriel afin de confirmer leur disponibilité et de recevoir les consignes.

**Pour toute information ou inscription, veuillez contacter le CCAS au 03 20 28 46 01 ou par mail : [ccas@ville-linselles.com](mailto:ccas@ville-linselles.com)**

Un petit coup de fil, une visite de courtoisie, suffisent à rompre la solitude parfois difficile à vivre. La solidarité de voisinage reste irremplaçable. Restez vigilants auprès de vos voisins âgés et isolés.



**Canicule info service : 0 800 06 66 66**

# Génération Raid

Les 23 et 24 mai 2026, le Challenge Raid a célébré sa 30<sup>e</sup> édition. Trente éditions déjà pour cet événement devenu incontournable sur le territoire. Depuis 31 ans, l'aventure rassemble des générations de jeunes, de bénévoles et de partenaires autour des valeurs du sport, du dépassement de soi et de la solidarité. Et cette édition anniversaire restera dans les mémoires.

## Une édition record

Avec **928 participants**, le Challenge Raid 2026 a battu tous les records. Parmi eux, **738 jeunes étaient issus des cinq villes partenaires** : Bondues, Bousbecque, Linselles, Roncq et Wervicq-Sud. Les parrains et marraines, âgés de 18 à 56 ans, ainsi que des supporters toujours plus nombreux et enthousiastes, ont largement contribué à l'ambiance festive du week-end.

## Un événement toujours plus inclusif

Soutenue par la Fédération française de triathlon, cette manifestation hors norme continue de se démarquer par son ampleur et son organisation. Cette année encore, l'inclusion était au cœur du projet avec la participation de cinq équipes Handi Raid dans les catégories 15-17 ans et 18-25 ans.



## Une mobilisation exceptionnelle

La réussite de cette 30<sup>e</sup> édition repose sur l'engagement de nombreux acteurs. Le comité organisateur compte aujourd'hui **plus de 50 membres**, contre seulement huit lors de la première édition en 1995. **Plus de 600 bénévoles et 33 associations partenaires**, dont la Valmo, organisatrice du raid d'orientation, se sont également mobilisés pour faire vivre l'événement.

## Une aventure collective

Sous une météo favorable, les participants ont relevé les défis sportifs proposés tout au long du week-end. Mais au-delà de la performance, c'est surtout l'ambiance chaleureuse et conviviale qui a marqué cette édition anniversaire.

Le Challenge Raid est aussi le fruit d'une collaboration exemplaire entre l'Association pour les Loisirs des Jeunes (ALJ) et les villes de Bondues, Bousbecque, Linselles, Roncq et Wervicq-Sud. Une dynamique collective qui permet à l'événement de grandir année après année et de continuer à fédérer les générations autour d'une même aventure.



## Vers l'école autrement

**Mardi 28 avril, Linselles a encouragé les mobilités douces aux abords de ses établissements scolaires.**

Organisée par le service Vie Scolaire avec les écoles et collèges, l'opération "Vers l'école à pied, à trott', à vélo" a rassemblé les enfants, souvent accompagnés de leur famille, dans une ambiance ensoleillée. Plusieurs rues ont été fermées à la circulation aux heures d'entrée et de sortie des élèves afin de favoriser des trajets plus sûrs et apaisés.

Les parents étaient invités à stationner à distance et à terminer le parcours à pied. Une initiative concrète pour repenser durablement les déplacements du quotidien et sensibiliser petits et grands aux enjeux environnementaux.



## Journée déplacements doux : un après-midi pour bouger autrement

**Le samedi 25 avril, l'Espace Michel Deplancke a accueilli la Journée déplacements doux, un rendez-vous dédié à la découverte des mobilités respectueuses de l'environnement.**

Tout au long de l'après-midi, petits et grands ont pu participer à de nombreux ateliers : minicode, atelier de réparation de vélos, découverte des rosales ou encore animations autour du Challenge Raid. Une occasion idéale pour tester de nouvelles pratiques et repenser ses déplacements du quotidien !



## Mai à vélo : 5 641 km parcourus à Linselles

**À l'occasion du challenge national "Mai à vélo", 124 personnes ont rejoint l'équipe de la Ville de Linselles. Un très grand bravo à eux !**

Malgré une météo parfois peu favorable, 35 participants actifs ont parcouru un total de 5641 km au cours du mois de mai.

Les trois premiers du classement sont G. VanGheluwe (1 330 km), Hervé M. (522 km) et Ludovic M. (495 km).

Cette mobilisation a permis d'éviter l'émission de plus d'une tonne de CO<sub>2</sub> par rapport à des déplacements effectués en voiture, selon les estimations de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie).

### PALMARÈS



## Les élèves unis autour du sport

**Près de 700 élèves linsellois ont participé, le jeudi 9 avril, à la 2<sup>e</sup> édition des Foulées de la santé.**

Écoles publiques et privées, ainsi que les élèves de l'ISETA, ont parcouru un itinéraire passant notamment par la Plaine de loisirs. Du CP à la 6<sup>e</sup>, chacun a couru à son rythme, dans une ambiance bienveillante et motivante, loin de toute logique de compétition.

Parents et enseignants ont accompagné les enfants sur le parcours, renforçant l'esprit de partage et de solidarité. Au-delà de la course, cette journée visait à sensibiliser les jeunes aux bienfaits du sport sur la santé.

## Restauration scolaire : des repas pensés avec les enfants

La Ville de Linselles poursuit ses actions pour améliorer la qualité de la restauration scolaire et le bien-être des enfants, notamment avec de nouveaux équipements favorisant le "fait maison" et facilitant le travail des agents.



Dans cette même dynamique, à chaque période, une commission Menus réunit les élèves délégués de CM1 et CM2, les agents et le prestataire API Restauration. Ce temps d'échange permet de découvrir les futurs menus et de les ajuster selon les goûts des enfants.

La Ville a également mis en place le "repas des potes", où les enfants choisissent ensemble le menu proposé, ainsi que la célébration des anniversaires sur le temps du midi. Des initiatives appréciées qui font de la pause déjeuner un vrai moment de partage.

### ATELIER ROBOTIQUE DES CM2



AVEC LE PROFESSEUR MÉLI-MÉLO DES SAVANTS FOUS

@ensscolaire.stemarie.linselles

### LA ROBOTIQUE S'INVITE EN CM2

**En avril, les élèves de CM2 de l'école Sainte-Marie – Saint-Joseph se sont transformés en véritables "Savants fous" à l'occasion d'un atelier robotique.**

Accompagnés par le professeur Méli-Mélo, ils ont manipulé, réfléchi et fait leurs premiers pas en programmation. Curieux et impliqués, ils ont expérimenté de façon ludique les bases de cette discipline scientifique. Une belle manière d'apprendre autrement, en développant logique et créativité... et peut-être en faisant naître de futures vocations.

### Le sport pendant la pause méridienne

**La pause du midi devient chaque jour un temps privilégié d'initiation et de pratique sportive pour les élèves des écoles de la commune.**

Chaque midi, les enfants du CP au CM2 participent à environ 30 minutes d'activités physiques encadrées par des éducateurs sportifs et des animateurs. Les groupes sont organisés par rotation afin de permettre la découverte progressive de plusieurs disciplines au fil de l'année scolaire.

Pétanque, arts du cirque, tennis de table ou encore activités de pleine nature sont au programme. Ces ateliers favorisent le développement de la motricité, de la confiance en soi et du plaisir de bouger, tout en encourageant le respect des règles, l'entraide et le vivre-ensemble.



## Une classe pas comme les autres au collège Sainte-Marie

**Depuis la rentrée 2025/2026, le collège Sainte-Marie a ouvert une salle pas comme les autres : “La classe des Tortues Tranquilles”.**

Son nom fait directement référence à la tortue, choisie comme animal totem pour ses valeurs de sagesse, de calme et de sérénité, que le projet souhaite transmettre aux élèves. À l’origine de ce projet pédagogique innovant, Madame SMOLINSKI, professeure de lettres modernes, a imaginé un espace inspiré du concept de classe flexible. Dans cet environnement végétalisé et modulable, les cours de français prennent une forme différente, alternant ateliers individuels et collectifs autour de la réflexion et de la créativité.

Chaque séance débute par un temps de respiration et de recentrage, afin de favoriser la concentration et le vivre-ensemble. Un dispositif original, pensé pour apprendre autrement, dans un cadre apaisé.



## Des collégiens allemands en immersion



**En mars, Linselles a accueilli 24 collégiens allemands de Willich, ainsi que 3 professeurs accompagnateurs, pour un séjour placé sous le signe de la rencontre et du partage.**

Accueillis au sein des familles, les élèves du Sankt Bernhard Gymnasium ont partagé le quotidien de leurs correspondants linsellois. Cette immersion leur a permis de découvrir concrètement les habitudes de vie, le système scolaire et la culture locale, tout en tissant des liens forts avec leurs hôtes.

Le séjour a été rythmé par plusieurs temps forts, dont un petit-déjeuner franco-allemand organisé au Collège Sainte-Marie. Ce moment a permis aux élèves et aux encadrants d’échanger, en présence d’Isabelle POLLET, Maire de Linselles et Conseillère métropoli-

taine déléguée, Pierre-Édouard MARQUET, Conseiller municipal en charge des Commémorations, du Protocole et des Relations internationales, et Christian PAKUSCH, Maire de Willich, venus saluer cette initiative et rappeler l’importance de ces échanges pour la jeunesse.

Au fil des activités et des moments partagés, ces rencontres ont une nouvelle fois illustré la richesse de ces échanges, qui participent à l’ouverture culturelle et à la construction d’une citoyenneté européenne.

Cette dynamique s’est poursuivie dès le mercredi 17 juin avec l’accueil, au collège Henri Matisse, d’un nouveau groupe de correspondants allemands, offrant ainsi aux élèves une nouvelle occasion de partager cette expérience interculturelle.





## Les seniors linsellois réunis pour le banquet du 1<sup>er</sup> mai

Comme chaque année, le traditionnel banquet du 1<sup>er</sup> mai a réuni de nombreux seniors de la commune pour une journée placée sous le signe du partage.

Plus de 400 aînés linsellois se sont retrouvés à la salle Jacques Rémory à l'occasion de ce rendez-vous incontournable. Autour du repas proposé par La Bonne Franquette et de l'animation musicale assurée par Ben Music, les convives ont pu profiter d'un agréable moment d'échanges dans une ambiance festive.

Jacques HOUSSIN, Conseiller départemental, Dany WATTEBLED, Sénateur, et Vincent LEDOUX, Député, ont fait l'honneur de leur présence, aux côtés d'Isabelle POLLET et de l'équipe municipale, pour accompagner cette journée dédiée aux seniors.



En amont du banquet, des permanences avaient également été organisées afin de permettre la distribution de colis de compensation aux aînés ne participant pas à l'événement. Préparés par le Ch'ti Marché, ces colis ont permis à chacun de profiter de cette attention à domicile.

## Distribution du muguet dans les EHPAD



**A l'occasion du 1<sup>er</sup> mai**, des brins de muguet ont été remis aux résidents des EHPAD Rose d'Automne et Jardin des Sens, lors de visites organisées les jeudi 30 avril et vendredi 1<sup>er</sup> mai.

Isabelle POLLET, accompagnée de membres du Conseil municipal, a tenu à les rencontrer pour ce moment d'attention. Ces visites ont permis de partager un moment chaleureux et convivial avec les résidents et les équipes.



# Les jeunes du CMJ multiplient les initiatives



**Ces derniers mois, les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont porté plusieurs projets mêlant créativité, solidarité et rencontres.**

Le concours "1, 2, 3 Pâtissez" a rassemblé dix équipes de jeunes pâtisseries amateurs autour d'épreuves gourmandes et ludiques. Réalisation de macarons et de cupcakes, quiz interactif et dégustation ont rythmé la journée.

Les membres du CMJ ont partagé un goûter inter-générationnel avec les résidents de l'EHPAD "Jardin des Sens". Jeux de société, échanges et distribution de chocolats ont permis de créer un beau moment

de partage entre générations. Les jeunes conseillers réalisent également des micro-trottoirs de personnalités linselloises afin de mettre en lumière différents parcours et métiers. Artistes, commerçants, sportifs... se prêtent au jeu de ces rencontres diffusées sur les réseaux sociaux et sur le site de la Ville.

Le CMJ a également proposé un atelier "Fées Maisons" au Centre Thérèse Boutry. Ouvert aux familles, ce rendez-vous a permis aux participants de fabriquer eux-mêmes plusieurs produits naturels et de bien-être, tout en découvrant des alternatives écologiques pour le quotidien dans une ambiance conviviale et créative.



## Le CMJ prépare son renouvellement !

Dès septembre, une nouvelle campagne sera lancée auprès des jeunes Linsellois(e)s du CM1 à la 4<sup>e</sup>, avec des interventions organisées dans les quatre établissements scolaires de la commune.

## Inscriptions aux Accueils de Loisirs – Été 2026

**LES INSCRIPTIONS SE FERONT AUX DATES SUIVANTES :**

- ➔ **ACM 3-12 ans et campings** : du 3 au 17 juin
- ➔ **ACM 12-17 ans** : du 10 au 24 juin
- ➔ **Garderie et cantine (août)** : du 20 au 24 juillet



Les inscriptions se feront exclusivement en ligne, sur le site Internet de la Ville de Linselles, via le portail famille.

Pour une première inscription, les familles devront se rendre dans l'onglet "Inscription – Accueils collectifs de mineurs

2025-2026", puis accéder au calendrier de réservation afin de sélectionner les activités souhaitées et valider leur demande.

Les familles ayant déjà utilisé le portail pourront directement réserver les activités depuis le calendrier.

**ATTENTION** : il est impératif de ne pas ouvrir le PDF récapitulatif avant la validation complète de la demande, au risque de bloquer le portail famille.

Le règlement s'effectuera à la fin de l'accueil, soit en ligne, soit directement au service jeunesse (espèces, chèque ou ANCV).

**Retrouvez l'ensemble des dates d'inscriptions aux Accueils de Loisirs 2026 sur le site de la Ville :**





# Cérémonie du 8 mai 1945

**Le 8 mai 2026, la Ville de Linselles a commémoré le 81<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire de 1945 lors d'une cérémonie réunissant élus, associations, anciens combattants et habitants.**



Le cortège s'est rendu au cimetière avant un dépôt de gerbes au monument aux morts. Plusieurs prises de parole ont marqué ce temps de recueillement, notamment celles d'Isabelle POLLET, Maire de Linselles et Conseillère déléguée métropolitaine, de Gérald Darmanin, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, et de Roger Deraed, Président de l'Union Nationale des Anciens Combattants, Section Linselloise. Le message du ministère des Armées a également été lu au cours de la cérémonie.

Le Conseil municipal, le Conseil municipal des Jeunes, les porte-drapeaux, les sapeurs-pompiers, la Philharmonie de Linselles, ainsi que plusieurs associations linselloises, notamment la Saint Michel Gym et le Judo Club Linsellois avec leurs jeunes adhérents, étaient présents pour rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté. Un moment convivial en mairie a ensuite clôturé cette commémoration.

Une journée riche en émotions et en partages, afin d'entretenir le devoir de mémoire et de transmettre les valeurs de paix et de liberté aux générations futures.





## Opération Tranquillité Absences : partez l'esprit léger !

**À l'approche des vacances d'été, la Ville de Linselles rappelle l'existence du dispositif "Opération Tranquillité Absences", qui permet de sécuriser les départs.**

### Comment faire surveiller son domicile pendant les vacances ?

Assuré par la Police Municipale, ce service gratuit permet de veiller sur votre domicile ou votre commerce pendant votre absence. Une fois inscrit via le formulaire en ligne sur le site de la Ville (accessible via le QR Code), des patrouilles sont effectuées régulièrement aux abords de votre habitation ou commerce.

En cas de situation inhabituelle constatée lors de ces passages, les agents prennent contact avec vous ou une personne de confiance désignée lors de l'inscription.

Simple et rapide à activer, ce dispositif vous accompagne pendant vos congés et contribue à plus de

sérénité. Pensez simplement à effectuer votre demande quelques jours avant votre départ.

La Police Municipale est située au 57 rue de Tourcoing et est joignable au **06 16 76 99 01** ou par email à [police-municipale@ville-linselles.com](mailto:police-municipale@ville-linselles.com), du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

**Profitez sereinement de vos vacances en sachant que votre domicile ou commerce est sous surveillance en vous inscrivant via le formulaire.**

**Il suffit de scanner ce QR Code :**



## Devantures et trottoirs : tous acteurs du cadre de vie

**Parce qu'un cadre de vie agréable repose aussi sur les gestes du quotidien, la Ville rappelle l'importance de l'entretien des abords des habitations et commerces.**

Cette obligation incombe aux propriétaires et occupants et participe à la propreté, à la sécurité et à l'image de la commune. Balayer son trottoir, désherber devant chez soi, ramasser les feuilles ou déchets, entretenir les caniveaux et tailler les végétaux débordant sur l'espace public : autant de réflexes qui contribuent au bon état des lieux de vie et facilitent les déplacements des piétons.

En hiver, le déneigement et le traitement des zones glissantes devant son habitation ou son commerce permettent également de sécuriser les cheminements et de limiter les risques de chute. De manière générale, chacun est responsable de l'entretien de son linéaire de trottoir, en toute saison, dans le respect des règles fixées par la commune.

**Délibération complète en scannant ce QR Code :**



## La vidéoprotection se développe à Linselles

**La Ville de Linselles poursuit le déploiement de son dispositif de vidéoprotection afin de renforcer la sécurité et la prévention sur le territoire communal.**

À ce jour, Linselles compte 67 caméras, dont les images sont conservées durant 21 jours conformément à la réglementation. Une nouvelle caméra a récemment été installée Chemin des Dames afin de sécuriser la plaine de loisirs et ses abords.

La municipalité prévoit de poursuivre l'extension du réseau au cours du mandat afin d'atteindre, à terme, près de 80 caméras.

En 2026, des études et travaux seront engagés pour équiper plusieurs secteurs prioritaires : le rond-point de la Plaine du Nord, le boulevard de Verdun, ainsi que l'intersection des rues Raoul Follereau et Henri Dunant.

**La sécurité, c'est l'affaire de tous !**





## Classe 76 : appel à participation

La Classe 76 prépare l'anniversaire des 70 ans des Linselloises et Linsellois nés en 1956, qui se déroulera le samedi 31 octobre 2026.

### À cette occasion, sont recherchés :

- *Les habitants nés en 1956* vivant aujourd'hui à Linselles
- *Les Linselloises nées en 1956* à Linselles et ayant fréquenté l'école primaire publique dite communale

Cette journée de retrouvailles sera rythmée par un rassemblement des participants, un hommage aux membres disparus, une réception en mairie et un repas convivial.

### Renseignements :

Bruno DHALLUIN au **06 71 64 48 13**  
ou par mail à [bdh56@orange.fr](mailto:bdh56@orange.fr)



## Une balade participative pour raconter Linselles

La Ville de Linselles s'associe aux Archives de la MEL et au collectif Les Saprophytes pour créer une carte subjective du territoire. Ce projet participatif vise à recueillir les souvenirs, anecdotes et témoignages des habitants afin de mettre en valeur la mémoire locale.

Pour contribuer à cette démarche, une balade participative d'environ deux heures est organisée le mardi 30 juin 2026. Les habitants sont invités à partager leurs histoires et leurs regards sur les lieux qui font l'identité de Linselles.

**Rendez-vous à 18 h au Centre Thérèse Boutry  
pour le départ de la balade !**

## Stop au démarchage : adoptez les bons réflexes !

Face à la recrudescence des pratiques abusives, la Ville rappelle les règles encadrant le démarchage à domicile et les réflexes à adopter pour se protéger.

À Linselles, le démarchage à domicile est réglementé par un arrêté municipal. Les démarcheurs doivent obligatoirement porter un dispositif visible d'identification et ne peuvent en aucun cas se présenter comme mandatés par la Ville ou une institution publique. Le démarchage est autorisé uniquement du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Refus de présenter une carte professionnelle, demande de signature immédiate, pression ou paiement urgent : certains comportements doivent alerter. En cas de doute, il est recommandé de ne rien signer, de ne jamais verser d'argent dans la précipitation et de contacter directement la Police Municipale au **06 16 76 99 01**.

**Pour renforcer la tranquillité des habitants, des stickers "Je refuse le démarchage !" sont disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie.**



# JE REFUSE LE DÉMARCHAGE !

Ne pas sonner ou frapper

**Jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 150 000 € d'amende**

*Conformément aux articles L.221-10-1 et L.242-7-1 (sanctions) du Code de la consommation.*

# Travaux à domicile : quelles démarches effectuer ?

Avant de lancer des travaux sur son habitation ou son terrain, quelques démarches administratives peuvent être nécessaires afin de respecter les règles d'urbanisme en vigueur.

Construire une extension, installer une clôture, créer un abri de jardin, modifier une façade ou encore aménager une piscine... de nombreux travaux nécessitent une autorisation d'urbanisme avant leur réalisation. Le schéma ci-dessous reprend les principales démarches à effectuer selon la nature du projet. Selon les cas, une déclaration préalable, un permis de construire ou un permis de démolir peut être exigé.

À titre d'exemple, une extension de faible surface relève souvent d'une déclaration préalable, tandis qu'une extension supérieure à 40m<sup>2</sup> nécessite généralement un permis de construire.

Les délais d'instruction sont en principe d'un mois pour une déclaration préalable, de deux mois pour un permis de construire lié à une maison individuelle et jusqu'à trois mois pour certains projets plus complexes. Ces

délais peuvent être prolongés en cas de consultation de services extérieurs, comme l'Architecte des Bâtiments de France ou encore la commission d'accessibilité et de sécurité.

Les demandes peuvent être déposées en mairie au format papier, mais le dépôt numérique est conseillé via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) de la MEL. Les règles applicables sont consultables dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la MEL.

Pour les biens situés en copropriété, des démarches complémentaires peuvent être nécessaires. Il convient notamment de vérifier en amont les éventuelles autorisations ou validations requises auprès du syndic ou de la copropriété, ces formalités relevant du cadre privé et ne se substituant pas aux autorisations d'urbanisme. Dans tous les cas, la mairie demeure le guichet unique pour le dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme.

La Ville rappelle que des agents assermentés peuvent contrôler les travaux en cours, qu'ils soient autorisés ou non. En cas d'absence d'autorisation, une régularisation peut être demandée et, à défaut, un procès-verbal transmis au Procureur de la République. Enfin, échanger avec ses voisins avant le lancement d'un projet reste recommandé afin de prévenir d'éventuels litiges.



## QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?





Les textes remis par les groupes sont repris dans leur intégralité et diffusés à l'identique, sans aucune intervention sur le contenu qui engage la responsabilité de leurs auteurs.

## Linselles, cap sur l'avenir

Chers amis Linsellois,

Merci aux Linselloises et aux Linsellois pour la confiance qu'ils nous ont accordée lors des élections municipales. Ce soutien nous honore et nous engage pleinement au service de notre commune.

Depuis notre installation, la nouvelle équipe municipale a pris ses marques et s'est immédiatement mise au travail. Les délégations ont été mises en place, les premiers échanges avec les services municipaux ont eu lieu et le travail sur les projets du mandat a débuté. Ces rencontres ont permis à chacun de mieux appréhender les dossiers, les attentes des habitants et les réalités du terrain.

Notre volonté est claire : avancer avec sérieux, méthode et esprit d'équipe afin de concrétiser les engagements pris devant vous. Nous avons la conviction que rien de durable ne se construit seul et que le dialogue, l'écoute et le travail collectif seront les clés de ce mandat.

Les prochaines semaines seront également marquées par les nombreux rendez-vous associatifs, culturels et festifs qui font vivre notre commune durant l'été.

Bel été à toutes et à tous, et cap sur l'avenir !

**Antony PIRES**

*Pour le groupe de la majorité  
"Linselles, cap sur l'avenir"*

## Agir différemment pour Linselles

Chères Linselloises, Chers Linsellois,

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont accordé leur confiance à notre liste "Agir Différemment pour Linselles".

Votre soutien et les nombreux échanges durant cette campagne renforcent encore notre envie de nous engager pour notre commune.

Cette élection est une étape, mais notre engagement continue. Fidèles à nos valeurs, nous poursuivons notre travail avec sérieux et proximité pour défendre les intérêts des Linsellois et porter votre voix au sein du conseil municipal grâce aux élus qui vous représenteront tout au long du mandat.

Nous resterons attentifs aux grandes décisions qui façonneront l'avenir de Linselles : budgets,

projets, sécurité, vie associative, environnement, solidarité et qualité de vie.

Le contexte économique et géopolitique, les échéances présidentielles auront un impact sur la vie municipale et nous y serons vigilants.

Nous resterons, plus que jamais, à votre écoute. N'hésitez pas à nous interpeller à partager vos idées et vos attentes, c'est ensemble que nous pourrons continuer à faire avancer Linselles.

Agir Différemment pour Linselles vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

À bientôt.

**Pascal MARESCAUX**

*Pour le groupe  
"Agir différemment pour Linselles"*



Ville de  
**Linselles**

# 13 en Fête

**Lundi 13 Juillet 2026**

**Espace Michel Deplancke**  
Route de Hautevalle

**À partir de 17 h - ENTRÉE LIBRE**

Châteaux gonflables - Food trucks - Saxophoniste - DJ SET  
**FEU D'ARTIFICE ET SHOW LASER À 23 H**



Linselles.fr